



Reçu collissimo par erreur ce matin quel recours pour la poste?

Par **benjamin**, le **21/02/2008** à **16:34**

bonjour à tous, rnvoilà j'ai reçu ce matin un collissimo qui n'étais ni à mon nom ni à mon adresse indiqué sur le récepissé, pourtant le facteur m'a fait signé le reçu!!rnJe voulais savoir quels étaient les éventuels recours de la poste pour me réclamer le colis!rnEn tout état de cause de la maladresse du facteur après coup et du montant de la livraison (Environ 400€), me font me douter du recours de la Poste!rnQuel est la possibilité du facteur de savoir que le collissimo est bien celui qui m'a été donné?rnLe malheureux destinataire a-t-il ne chance de se faire rembourser?rnQuel recours à la poste pour me réclamer le colis?rnmerci par avance pour vos réponses

Par **Jurigaby**, le **21/02/2008** à **16:42**

Bonjour.rnLa poste peut vous réclamer le colis au titre de la répétition de l'indu me semble t'il.rn(j'ai fais un post it la dessus dans la section droit civil et famial.)rnLe destinataire pourra demander à l'expéditeur de déclencher une enquête postale afin de retrouver le colis mais cela prend du temps..

Par **benjamin**, le **21/02/2008** à **17:21**

est ce que ton hypothèse s'applique dans le cas où le colis ne m'était pas adressé (pas le bon nom et pas la bonne adresse)?rnAprès je suis d'accord sur le principe que je vais le rendre

si on me le réclame mais comment vont ils me retrouver???

Par **Jurigaby**, le **21/02/2008 à 17:22**

Bonjour.rnrn-oui.rnrn-Alors là, j'en ai fichtre aucune idée ;)rnrnD'autant que La poste n'a pas les mêmes moyens d'enquête que la police ou la gendarmerie...